

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

SUPERFINE

LINIEN RECORD

100% COTON / COTTON

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-neuvième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 6 novembre 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 4 décembre 2008

SUPERFINE

Procès-verbal de la deux cent soixante-neuvième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 6 novembre 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X (<i>arrive à 12 h 20, # 4</i>)	
CADIEUX, Samuel Étudiant – Baccalauréat avec majeure en communication		X
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat avec majeure en science politique		X
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria Professeure – Département des sciences administratives	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X (<i>se retire pour le # 4</i>)	
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche	X (<i>arrive à 13 h 40, # 4</i>)	
MARTIN, Thibault Professeur – Responsable du programme de deuxième cycle en développement régional	X	
PÉRODEAU, Guilhème Directrice – Module de la psychologie	X	
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives	X (<i>quitte à 14 h 55</i>)	

	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
ZERHOUNI, Bouchra Étudiante – Baccalauréat en informatique	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 00. Il mentionne que monsieur André Manseau, qui participait auparavant à la commission des études comme observateur régulier, siège à compter de la présente assemblée comme membre régulier de la commission, en sa qualité de doyen de la recherche.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Marie Gérin, appuyée par madame Ana-Maria Davila Gomez, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-huitième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Démission de membres à la commission des études
- 4.- Avis de la commission des études concernant le renouvellement de mandat du doyen des études
- 5.- Modification de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais de même que du mandat de la sous-commission des études
- 6.- Projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional
- 7.- Nomination d'un nouveau membre à la sous-commission de la formation des maîtres
- 8.- Avis relatif à la responsabilité de la gestion de la recherche contractuelle, de la valorisation de la recherche et de la propriété intellectuelle
- 9.- Grille horaire
- 10.- Période d'information et questions
- 11.- Prochaine assemblée
- 12.- Levée de l'assemblée.

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-huitième réunion

L'adoption du procès-verbal de la 268^e réunion de même que le traitement des suites qui en découlent sont reportés à la prochaine rencontre du 4 décembre 2008 afin de permettre d'apporter certains correctifs au projet de procès-verbal.

3.- Démission de membres à la commission des études

Le secrétaire général informe la commission de la démission de deux (2) de ses membres étudiants, soit Alexandre Tremblay (courriel adressé au secrétaire général en date du 7 octobre 2008) et de Jean-Roch Villemare (courriel distribué en séance et daté du 20 octobre 2008, lequel avait déjà été envoyé aux membres de la commission).

L'AGE-UQO a fait parvenir au secrétariat général la liste des étudiants qu'elle désigne pour siéger aux différentes instances de l'UQO, dont la commission des études.

Le conseil d'administration, à sa réunion du 17 novembre 2008, sera invité à entériner ces nominations, permettant ainsi, le cas échéant, à ces nouveaux membres de débiter leur mandat à la prochaine réunion du 4 décembre 2008.

4.- **Avis de la commission des études concernant le renouvellement de mandat du doyen des études**

Le doyen des études, monsieur Denis Hurtubise, quitte la séance pour le traitement de ce point.

Le secrétaire général consulte la commission, à titre d'instance, afin de recueillir son avis, favorable ou défavorable, sur le renouvellement de mandat sollicité par le doyen des études, conformément aux dispositions pertinentes du *Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche*

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Denis Dubé, il est résolu à l'unanimité de décréter un huis clos pour la poursuite des échanges.

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée du huis clos.

Suite à un vote secret, la commission des études formule un avis unanimement favorable au renouvellement de mandat du doyen des études, monsieur Denis Hurtubise.

Les membres invitent le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, à qui cet avis est transmis, à ce que ce dernier recommande au conseil d'administration de renouveler le mandat du doyen des études pour une période de deux (2) ans.

Le doyen des études, monsieur Denis Hurtubise, réintègre la séance.

5.- **Modification de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais de même que du mandat de la sous-commission des études**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études un projet de modification de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et un projet de modification du mandat de la sous-commission des études.

En novembre 2004, la Commission de vérification de l'évaluation des programmes de la CREPUQ acheminait au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche un rapport portant sur les pratiques en matière d'évaluation périodique des programmes de formation à l'Université du Québec en Outaouais. Les modifications proposées visent à donner suite aux recommandations formulées dans ledit rapport.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Thibault Martin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CE-1896 concernant la modification de la Politique relative à l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et du mandat de la sous-commission des études, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional.

Cette autonomie permettra à l'UQO de profiter sans réserve de la visibilité que procure l'offre d'un programme de qualité qui est en demande et qui répond aux besoins et aux particularités de la région. Elle aura également pour effet de donner aux professeurs et aux étudiants l'occasion de s'investir davantage dans un programme

nettement identifié à l'UQO et, finalement, de permettre à l'UQO d'insuffler au programme une orientation qui soit en lien avec les particularités de l'Outaouais et des champs d'intérêt et de recherche du corps professoral et des étudiants.

Le doyen des études explique que ce dossier fait suite à des discussions avec le siège social de l'Université du Québec dans le cadre du projet de nouveau programme de maîtrise en études du développement. Compte tenu de la très grande proximité disciplinaire des deux programmes, la voie d'une autonomisation, après analyse, permettrait de rencontrer les objectifs pédagogiques poursuivis par l'UQO.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CE-1897 concernant le projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional, laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Thibault Martin, membre de la commission et en sa qualité de responsable du programme, exprime sa gratitude et celle de ses collègues du programme envers le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le doyen des études pour leur soutien efficace et indéfectible dans la concrétisation du projet d'autonomisation du programme.

7.- **Nomination d'un nouveau membre à la sous-commission de la formation des maîtres**

Le doyen des études informe les membres qu'un poste s'est récemment libéré au sein de la sous-commission de la formation des maîtres. Le doyen des études soumet une candidature à la commission des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CE-1898 concernant la nomination d'un nouveau membre à la sous-commission de la formation des maîtres (**Jean-Claude Boyer**), laquelle est jointe en appendice.

8.- **Avis relatif à la responsabilité de la gestion de la recherche contractuelle, de la valorisation de la recherche et de la propriété intellectuelle**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que lors de sa réunion du 22 mai 2008, le comité de la recherche et de la création formulait un avis par lequel il suggérait que les responsabilités du Décanat de la recherche et du Bureau de liaison université-milieu soient revues afin de concentrer l'ensemble des dossiers relatifs à la recherche et à la création au Décanat de la recherche. Il attire l'attention des membres de la commission sur le fait que l'extrait du compte rendu de la 162^e réunion du comité de la recherche et de la création qui traite de cet avis est joint à l'avis d'inscription.

Lors de la 58^e réunion du comité des affaires départementales tenue le 22 octobre dernier, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a soumis cette hypothèse aux directrices et directeurs de département qui se sont prononcés en faveur de ce changement.

Le vice-recteur suggère d'apporter ces modifications dès maintenant dans le contexte où le poste de directeur/directrice du BLUM doit maintenant faire l'objet d'un processus de dotation. En amendant ainsi le mandat du BLUM, le profil de la personne recherchée pourra ainsi tenir compte des responsabilités ajustées de ce poste.

La modification vise principalement deux objectifs :

1. Concentrer l'ensemble des dossiers relatifs à la gestion de la recherche au sein d'une même unité (le Décanat de la recherche) de façon à simplifier le modèle organisationnel pour offrir un meilleur soutien aux professeurs;
2. Diminuer la variété des dossiers dont la gestion est confiée au Bureau de liaison université-milieu et permettre à ce dernier de concentrer davantage ses énergies sur les partenariats, en particulier avec des organismes de la région.

Certains membres se disent inquiets que les projets de modifications apportées aux textes de la Politique de la recherche et de la création ainsi qu'au texte de la Politique et règles en matière de gestion de la propriété intellectuelle n'aient pas été soumis pour avis au comité de la recherche et de la création. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que les modifications ne portent que sur le changement de responsabilité et, concrètement, se traduisent essentiellement par des déplacements de textes qui ne sont pas modifiés.

Il est suggéré que le projet de politique de la recherche et de la création maintienne un rôle confié au Bureau de liaison université milieu afin d'agir comme partenaire du Décanat de la recherche en matière de soutien au développement de la recherche contractuelle.

Après délibérations, le vote ayant été demandé, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, les membres conviennent à la majorité (Pour : 9 – contre : 3 - abstention : 1) d'adopter la résolution 269-CE-1899 concernant un avis relatif à la responsabilité de la gestion de la recherche contractuelle, de la valorisation de la recherche et de la propriété intellectuelle, laquelle est jointe en appendice.

Madame Bouchra Zerhouni s'est abstenue de voter, invoquant un manque d'information.

9.- Grille horaire

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que lors de la réunion du 21 février 2008, la commission des études recevait le rapport du comité qui avait été formé relativement à la grille horaire. Suite aux discussions, il fut décidé de consulter les unités académiques et administratives de même que les associations étudiantes sur les recommandations contenues dans le rapport du comité. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a procédé à cette consultation et a invité la commission des études à prendre position quant à l'organisation des plages horaires lors de sa réunion du 1^{er} mai 2008. La commission des études demandait alors au vice-recteur de préciser les mécanismes de gestion de l'offre de cours en fin de journée afin de mieux comprendre la portée du dispositif contenu au projet de résolution : « que, compte tenu des locaux disponibles, une stratégie de gestion de l'horaire des cours soit mise en place afin de maximiser la flexibilité dans l'établissement de l'horaire des cours offerts en fin de journée ».

Le vice-recteur dépose et commente une brève description d'un modèle de gestion de l'offre de cours afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures disponibles.

Les membres constatent que le projet de nouvelle grille horaire pourrait conduire, si le volume d'activités augmentait, à retrouver des cours qui se termineraient à 22 h 30. Cette hypothèse est considérée comme non acceptable par certains. Pour d'autres, la gestion de l'horaire des cours qui prendrait en considération, dès le départ, les disponibilités de locaux serait de nature à générer un surplus de travail qui, à première vue, semble considérable.

Certains membres suggèrent que la grande sensibilité ayant entouré cette question au moment de créer le comité s'est possiblement estompée et que la grille

horaire en vigueur actuellement est peut-être un compromis viable. On souligne d'ailleurs que l'horaire est géré avec souplesse, du moins en ce qui regarde l'heure des cours en fin de journée, ce qui permet de prendre en compte, dans les limites des disponibilités de nos infrastructures, les contraintes des étudiants.

Les membres conviennent de ne pas adopter le projet de résolution présenté et recommande que l'opportunité soit à nouveau offerte aux directions de modules et de programmes de cycles supérieurs d'examiner l'hypothèse de réorganisation du cadre horaire présentée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

10.- Période d'information et questions

Des membres font des suggestions à saveur «écologique», telles que l'impression des documents recto-verso et le recours à l'eau du robinet plutôt qu'à l'eau embouteillée.

Le recteur informe la commission que le gouvernement a publié un projet de loi sur la gouvernance universitaire, lequel est cependant devenu rapidement caduque à la suite du déclenchement des élections bien que tous s'attendent à ce qu'il refasse surface après les élections, peu importe l'orientation politique du prochain gouvernement. Il rappelle que ce projet de loi, dans ses grandes lignes, rejoint la position exprimée par le conseil d'administration de l'UQO, en réaction au rapport du groupe Toulouse sur la gouvernance universitaire.

Le recteur confirme la présence de l'ÉNAP au pavillon Alexandre-Taché, qui délaisse ainsi ses locaux du centre-ville du secteur Hull. Cette présence représente, selon lui, un atout important pour l'UQO et devrait engendrer une nouvelle synergie profitable pour le renforcement de nos programmes du secteur des sciences administratives ainsi que pour l'émergence de nouvelles collaborations entre les deux établissements.

Il précise que la Ville de Gatineau a confirmé son appui financier à la Fondation de l'UQO, ce qui constitue un progrès remarquable dans le développement des relations entre la ville et son université.

Le recteur résume les étapes franchies dans le processus de planification stratégique et invite les membres à prendre part à celles à venir, dont l'importante consultation sur les axes de développement stratégique de l'Université. Il se dit très satisfait du travail effectué à ce jour et se dit confiant de pouvoir doter l'UQO, selon un échéancier légèrement remanié, d'une planification stratégique qui va clarifier sa mission, ses valeurs et ses axes prioritaires de développement. La commission sera d'ailleurs invitée, à sa réunion du 4 décembre 2008, à donner un avis sur la mission et les valeurs organisationnelles de l'UQO.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche dresse un bilan très positif des collations des grades qui avaient lieu ces deux dernières semaines à Gatineau ainsi que, pour la première fois, à Saint-Jérôme et il exprime sa gratitude envers tous les chargés de cours, les professeurs et les responsables d'unités académiques qui étaient présents et qui ont rehaussé, de leur seule présence, la qualité et l'intensité des événements. Il souligne d'ailleurs que cette présence, toujours très appréciée des diplômés, constitue une marque distinctive de notre université.

11.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 4 décembre 2008 à 11 h 45.

12.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 15 h 15.



Le président



Le secrétaire



SUPERFINE
LINEN RECORD
100% COTON / COTTON